

MÉDICAL ET VÉTÉINAIRE



Quelle que soit la taille de l'entreprise,

FO AUX CÔTÉS DE TOUS LES SALARIÉS

ÉLECTION TPE

DU 25 NOVEMBRE
AU 9 DÉCEMBRE 2024

Force Ouvrière Santé privée est représentée au sein des commissions paritaires des conventions collectives nationales des cabinets et cliniques vétérinaires et des vétérinaires praticiens salariés, des cabinets dentaires, des prothésistes dentaires et des cabinets médicaux. Ces instances permettent de négocier des accords de branche et faire évoluer votre convention collective nationale.

Force Ouvrière Santé privée porte vos revendications, négocie les grilles de salaires, les classifications, l'ancienneté, la prévoyance, la formation professionnelle de votre convention collective nationale.

*J'ai un problème
au boulot, j'appelle*



CE QUE FORCE OUVRIÈRE A OBTENU

- FO est à l'initiative de la création de la convention collective des salariés des structures de soins vétérinaires et de la création du diplôme ASV GIPSA (CQP ASV)
- La création du titre de niveau six « *prothésiste dentaire numérique* » avec une prime mensuelle de 102 euros
- La création du certificat « *opérateur en CFAO niveau un* », avec une prime mensuelle de 82 euros
- La révision des grilles de classifications avec des coefficients en rapport avec les tâches effectuées, les diplômes et formations diplômantes
- Plusieurs accords de revalorisations salariales avec l'augmentation de la valeur du point ou de la grille des rémunérations. Aucune classification sous le Smic
- L'accord relatif à la couverture santé complémentaire
- Une véritable prise en compte de la formation professionnelle
- Un accord sur la formation professionnelle pour les salariés des laboratoires de prothèse dentaire en cours de validation

Nos revendications

Des augmentations significatives de salaire pour répondre à l'inflation galopante

•
Une amélioration des conditions de travail

•
La création d'un véritable titre d'assistant dentaire 2 (AD2)

•
Un véritable déroulement de carrière

•
La suppression (abrogation) des lois et ordonnances visant à la destruction du Code du travail, des droits individuels et collectifs des salariés portant atteinte aux libertés démocratiques.



Votre Convention collective nationale ainsi que toutes les informations et actualités attenantes sont consultables sur notre site internet : www.unsfo.org

Pour contacter l'Union nationale des syndicats Force Ouvrière de la Santé privée : secretariat@unsfo.org

Je choisis **FO** qui négocie mes droits et défend mes conditions de travail.

ALORS JE VOTE 100% FO !



un site **FO** pour vous
www.info-tpe.fr